

MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL DES MINES

DIRECTION INTERREGIONALE FIANARANTSOA



N°07004-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC

PROCES VERBAL DE CONSTATATION ET DE CONTROLE

Société KAMINARI sise au IKP 67 TSARAZAZA

L'an deux mille vingt-quatre le onze juillet à quinze heures trois minutes. Nous soussignés :

- RATSIZAFYVictor Jean, Chef de Division Exportation Minière
- RAZAFIMANDIMBYRivière Elie, Responsable qualité Laboratoire des Mines avons procédé au contrôle des substances minières énumérées ci-dessous :
- -Pierres industrielles et minerais (Brutes): onze KILOGRAMMES (11.00 kgs) de Quartz cristal géode.

Soit au total général : onze kilogrammes (11.00kgs) de pierres ordinaires.

Fiche de déclaration n°123 du 03-07-2024 Facture n°6666/SHS/2023 du 04-07-2024

Laissez passer III E n°1234243234LPIIIE du 12-07-2024

NOMBRE ET MODE D'EMBALLAGE:

2 sous n°07004-2024MIM/SG/DGM/DIR.FI.PVCC du 11-07-2024

<u>LIEU DE CONTROLE</u> : Antananarivo <u>LIEU D'EMBARQUEMENT</u> : Toamasina NOM ET ADRESSE DE L'IMPORTATEUR :

Société KAMINARI sise au IKP 67 TSARAZAZA

<u>PAYS DE DESTINATION FINALE</u>: FRANCE <u>OBSERVATION DES AGENTS CONTROLE</u>: